BONNE NOUVELLE POUR LE NORD
LE GRAND OPTOMETRISTE J. Asserson ARRIVE

Monsieur ASSERSON, si avantageusement connu, sera à la disposition de toutes les personnes ayant une vue défectueuse. Ses Conseils seront donnés gratuitement.

SI VOUS AVEZ UNE MAUVAISE VUE, OU SI VOUS EN DOUTEZ, VENEZ LE TROUVER.

Monsieur ASSERSON examinant des centaines de cas par jour, ses appareils étant de la dernière perfection, en plus, ayant adopté les méthodes des grands spécialistes en optique, bien peu peuvent atteindre sa sûreté de jugement.

Monsieur ASSERSON ne demandant aucun paiement pour ses conseils, le pauvre est accueilli avec le même empressement que le riche.

ROUBAIX
Samedi 6 Janvier, de 10 h. du matin à 6 h. du soir
HOTEL DE FRANCE, Gde-Place, ROUBAIX

ARMENTIERES
Dimanche 7 janvier, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi
HOTEL DU COMTE D'EGMONT, face la gare

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les demandes en inscription ou en radiation sur les listes électorales sont reçues, dès maintenant, à la mairie de Roubaix, tous les jours de la semaine de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

Les intéressés sont invités à se présenter au bureau des élections, rue Neuve, 2e étage, guichet 22, munis des pièces suivantes :

1. Livret militaire ou toute autre pièce justifiant de leur nationalité française ;
2. Certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure ;
3. Récépissé de changement de domicile ou pièce attestant que les demandeurs habitaient Roubaix avant le 1er octobre 1922.

Ceux qui ont effectué un changement de domicile ne sont pas astreints à une résidence de 6 mois et peuvent se faire inscrire de suite.

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de profession sont instamment priés d'en faire la déclaration au bureau des élections dans le plus bref délai.

TAXE DE LA VIANDE FRAICHE
Prix du 6 au 12 Janvier

BŒUF. — 1re catégorie (A), filet, 1re qual., 17.00 ; 2e q., 15.50 ; 3e q., 15.00 ; aloyau sans os, 14.00, 11.50, 9.50 ; 1re cat. (B), avec os, 7.50, 6.25, 5.60 ; sans os, 10.00, 8.30, 7.40 ; 2e cat. (C), train de côtes, 7.50, 6.25, 5.60 ; (C) sans os, 10.00, 8.30, 7.40 ; (D) plat de côtes, etc., 7.20, 6.00, 5.30 ; épaule, 7.00, 5.75, 5.10 ; (E) sans os, 9.30, 7.70, 6.80 ; 3e cat., 3.80, 2.40, 1.80.

TAUREAU (1re, 2e, 3e qu.). — 1re cat. (A), filet, 16.00, 15.50, 15.00 ; aloyau sans os, 12.00, 11.50, 9.50 ; 1re cat. (B), avec os, 6.30, 6.25, 5.70 ; sans os, 9.00, 8.30, 7.60 ; 2e cat. (C), train de côtes, 6.80, 6.25, 5.70 ; sans os, 9.00, 8.30, 7.60 ; (D) plat de côtes, etc., 6.50, 6.00, 5.50 ; épaule, 6.30, 5.75, 5.30 ; (E) sans os, 8.40, 7.70, 7.00 ; 3e cat., 3.00, 2.40, 1.90.

VEAU (1re, 2e, 3e q.). — 1re catég., 13.50, 10.50, 9.50 ; 2e c., 12.00, 9.00, 7.50 ; 3e c., 9.80, 7.50, 6.00.

MOUTON (1re, 2e, 3e q.). — 1re cat., 13.50, 10.00, 7.50 ; 2e c., 10.50, 7.50, 5.75 ; 3e c., 9.50, 6.00, 4.25.

PORC (1re, 2e q.). — 1re cat., 13.50, 10.50 ; 2e c., 10.50, 7.50 ; 3e c., poitrine, 10.25, 7.25 ; tête, jambettes, 5.75, 2.75.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en décembre, doivent échanger leur carte annuelle à la mairie avant le 10 janvier.

Les retardataires nés dans les mois précédents, doivent obligatoirement remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi, lors de la liquidation de leur pension ou en cas de décès.

COMITE LOUIS GATRICE

Les membres du Comité assisteront aux funérailles du camarade Henri Inglebert, qui auront lieu à Croix, église Saint-Pierre, aujourd'hui vendredi, 5 janvier, à 9 heures.

BRASSARDS ROUGES DE ROUBAIX

Les fédérés belges qui ont contracté une maladie ou une infirmité en déportation, ainsi que les veuves et orphelins des déportés sont priés de se présenter au siège, 133, rue du Fontenay, munis de la carte fédérale. Les inscriptions sont reçus du mercredi 3 janvier au samedi 6 dernier délai.

« LE VERTIGE »

Les tournées Ch. BARET donneront prochainement une représentation du « VERTIGE » l'immense succès du Théâtre de Paris, la belle œuvre de M. Charles Méré.

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Langlet, rue Rome, 3. — Jules Roussel, rue Montgolfier, 19. — Jules Trentesaux, rue Horace-Vernet, 21. — André Depoorter, rue Iéna, 10 — Yvonne Destailleur, rue Tunis, 34, cour Deschamps, 3.

Publications. — Albert Crabbé, rattacheur, à Wattrelos, et Adèle Dens, soigneuse. — Fernand Libbrecht, contre-maître de peignage, à Mouscron, et Suzanne Thèse, couturière. — Jules Vanderbecken, visiteur de tissus, et Hermanie Vanhoutte, sans profession. — Denis Lucq, chauffeur d'auto, et Marie Honoré, visiteuse de tissus. — René Péromet, magasinier, et Marie Dhandt, soigneuse. — Arthur Spriet, mécanicien à Croix et Julie Appourcheaux, femme de ménage, rue Banque — Augustin Demeue, homme d'équipe et Félicie Clinckemaille, couturière.

Décès. — Romanie Dufour, épouse Debacker, 34 ans, rue Longues-Haies, 132, cour Derudder, 9. — Louis Leveugle, 53 ans, rue Paul Mante, 80 — Odette Duflot, 5 mois, rue Lannes, 22. — Mélanie Debacker, 71 ans, épouse Crevits, boulevard de Belfort, 22 — Jules Deryckere, 9 ans, Grande-Rue, 120, cour Desmaitre, 12. — Euphrasie Lesceux, 44 ans, rue Cuvelle, 14. — Charles Remmery, 73 ans, rue Lannoy, 182. — Alphonse Pypera, 66 ans, rue Alma, 1, Erasez, 70. — Clément Marie, 66 ans, veuve Morel, rue Pare, 10.

TOURCOING
BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Retour de Morts glorieux

Le samedi 6 janvier 1923, à 10 h. 45, deux corps de soldats tourquennois : Baisez Louis, soldat au 84e R. I., et Delueye Henri, soldat au 9e B. C. P., seront transportés solennellement dans la salle des Hospices, rue de Tournai, d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville.

Réunion des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'Administration municipale, à 10 h. 30, gare des Voyageurs.

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

La police a relevé des contraventions contre :

H. A., épicier, rue des Piats, 44, pour avoir laissé divaguer son chien ;

H. G., écolier, boulevard Gambetta, 10, pour avoir circulé avec une bicyclette non munie d'appareil sonore avertisseur et de plaque d'identité ;

B. F., femme M., cabaretière, boulevard de l'Egalité, 121, pour dommages causés à la propriété mobilière d'autrui.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Camille Nanneste, négociant en charbon, rue Houchard, un domestique, Cosyns Augustin, 38 ans, rue de Comines, 12, a eu le pied droit écrasé par le cheval qu'il conduisait. Repos : 3 semaines.

— Chez M. Julien Flament, bonnetier, rue du Moulin-Fagot, 12, un domestique, Bernard Couvreur, 63 ans, rue Desaix, 39, a fait une chute, en nettoyant le magasin et a reçu sur la tête l'échelle qui lui servait. Il s'est fait une large plaie au cuir chevelu. Repos 15 à 20 jours.

— Chez MM. Pick frères, polissage, rue du Bus, 2, un polisseur, Desobrie Léon, 27 ans, à Roubaix, rue de Béthune, 40, s'est coupé la main avec une pièce de tôle. Flegmon de la main droite. Repos, 15 jours

— A la retorderie de MM. Honoré frères, rue Angereau, 44, une doubleuse, Demeyère Marthe, femme Vercruysse, 28 ans, demeurant, 45, rue des Ecoles, à Mouscron, est tombée sur le poignet par suite d'un faux-pas. Entorse du poignet gauche. Repos, 20 jours.

— A la Brasserie Coopérative du Tilleul, un laveur de tonneaux, Nuyttem Cyrille, 49 ans, rue du Mont-à-Leux, 168, à Mouscron, s'est blessé à la jambe en manœuvrant un tonneau. Contusion de la cuisse droite et entorse du genou droit. Repos, 20 jours.

— A l'entreprise de M. A. Bouffioux, 212, rue du Tilleul, un ouvrier cimentier, Demilie Léon, 27 ans, rue du Nouveau-Monde, 6, à Mouscron, s'est contusionné le genou gauche en tombant. Incapacité de travail de 25 jours.

MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE 1922

Au 30 novembre 1922, Tourcoing comptait 79.347 habitants. Dans le courant du mois de décembre, la Mairie a enregistré : personnes venues de l'extérieur, 274 ; naissances, 103, soit 377, ce qui donne un total de 79.624 habitants.

Personnes décédées, 96 ; ayant quitté la ville, 164 ; total, 260.

Le chiffre de la population était donc, au 31 décembre 1922, de 79.364 habitants.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Exceptionnellement, le paiement des bons qui se fait ordinairement le 6 de chaque mois, est remis à une date ultérieure qui sera fixée par voie de journaux.

Seuls, les bons d'assistance obligatoire 2e partie et retardataires de la 1re partie, seront remis aux intéressés le samedi 6 janvier, de 9 heures à 10 heures.

FUNERAILLES D'UN BRAVE

Le corps de Louis Baisez du 84e régiment d'infanterie, décédé des suites de ses blessures à l'hôpital d'Ambroise ayant été exhumé pour être inhumé au pays natal. Les funérailles de ce brave auront lieu le samedi 6 janvier. Assemblée au dépositoire rue d'Avré, 3, à 2 heures 30.

DANS L'OCTROI

Par arrêté en date du 8 décembre 1922, M. le Préfet du Nord a nommé directeur de l'Octroi de Tourcoing, à partir du 1er janvier 1923, M. Emile Copin, contrôleur des Contributions indirectes.

Les bureaux de la Direction de l'Octroi sont transférés à l'Hôtel de Ville, cour d'honneur, et sont ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir.

Le bureau des Dommages de guerre est transféré au 1er étage de la Mairie.

PUPILLES DE LA NATION

Le paiement des subventions d'entretien aux pupilles de la Nation pour le 4e trimestre de l'année 1922 se fera à la Mairie de Tourcoing (salle d'adjudication, face à la salle des mariages), le samedi 6 courant, de 9 h. à 11 h. du matin. Se munir du certificat vert.

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir, à 20 heures, au local habituel, répétition générale.

AU THEATRE MUNICIPAL

Samedi 6 janvier, à 8 h. précises « La Chaste Suzanne ».

Dimanche 7 janvier, en matinée et en soirée, « La Chaste Suzanne ».

Lundi 8 janvier. Dernière représentation de « La Chaste Suzanne ».

Mardi 9 janvier, à 8 h. 1/4 « La Danseuse Rouge », par la Tournée de la Renaissance.

Location ouverte pour toutes ces représentations.

« LA DANSEUSE ROUGE » AU THEATRE MUNICIPAL

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le 9 janvier, au Théâtre municipal, qu'aura lieu la représentation de gala donnée par la tournée du Théâtre de la Renaissance avec « La Danseuse Rouge », la pièce célèbre de Charles-Henry Hirsch. Le rôle de la « Danseuse Rouge » sera joué par Mlle Suzanne Réal.

Il est urgent de retenir ses places au bureau de location pour cette représentation exceptionnelle.

NECROLOGIE

L'Amicale du Flocon a le regret d'annoncer le décès d'un de ses membres, M. Marceau Delcroix, préposé d'octroi.

Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu, le samedi 6 janvier, à 8 h. 30. Réunion à la maison mortuaire, rue d'Elbeuf, 22.

ETAT CIVIL

Naissances. — Lucienne Duckworth, rue Nationale, 122 (rue du Flocon, 55 bis). — Geneviève Merhem, rue de la Croix-Rouge, 20. — André Rolin, rue du Château, 16.

Publications. — Jean Dujardin, employée de commerce, et Aline Deparis, employée de banque à Mouveaux. — Gilbert Mouret, orfèvre à Marseille, et Marie Courtelle, s. p. — Paul Piankaert, avocat, et Elisabeth Odoux, s. p.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral M. Louis Houzé, cultivateur, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Wattrelos, est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1926.

POUR L'ACCESSION A LA PETITE PROPRIETE. — Les personnes recherchant les moyens de devenir propriétaires d'une maison ouvrière pourront prendre des renseignements à la Mairie, au Bureau des Travaux. Il leur sera donné communication des conditions offertes par la Société « Le Foyer » pour l'accomplissement de leur projet.

CEUX QU'ON RAMENE. — Aujourd'hui vendredi, arrivera, en gare de Wattrelos, le corps du soldat Duhamel Jules, du 3e génie, exhumé à Moulins.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — René Kierszblick, rue du Mont-à-Leux, 430.

Publications. — Louis Barbieux, représentant de commerce, et Marie Coppens, s. p. — Albert Crabbe, rattacheur, et Adèle Dens, soigneuse.

Décès. — Zoé Nutkin 51 ans, rue de l'Industrie, 15.

CROIX

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL POUR L'ANNEE 1922. — 240 mariages — 319 naissances, dont [illegible] jumeaux. — 181 décès.

Les décès se répartiront comme suit : de 0 à 1 an, [illegible] ; de 1 à 20 ans, 21 ; de 20 à 40 ans, 28 ; de 40 à 60 ans, 33 ; de 60 ans et au-delà, 75.

Causes principales : Gastro-entérite des nourrissons, 8. Tuberculose, 25 ; Maladies épidémiques 7 : Cancer, 14.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Agnès Bollent, rue de l'Egalité, 30. — Simonne Coppieters, rue de la Limite, cour Thaon, 1. — Jeanne Debucois, rue des Osiers, 287. — Henri Fruleux, rue Holden cour Delille, 8. — Jacques Gaillet, avenue des Collages, 4.

Décès. — Joseph Boulanger, rédrailé des douanes, 63 ans, rue de Lille, 29.

HEM

LA FRATERNELLE. — Les répétitions reprendront le mardi 9 janvier dans la salle du Tilleul. Nous comptons sur la présence de tous les gymnastes.

TIR. — Les séances de tir reprendront le dimanche 7 janvier au stand de l'école Victor-Hugo.

MOUVAUX

VOL PAR ESCAMADE. — Mercredi entre 17 h. 30 et 18 h. 20, un vol a été commis au préjudice de M. Gustave Vancoillie, rentreur, 66, rue Gallieni. Le ou les malfaiteurs se sont introduits par le derrière de l'immeuble et se sont emparés d'une somme de 700 fr. de 3 polices d'assurances et d'une assez grande quantité de lingerie.

M. Vancoillie se trouvait à l'atelier et sa femme était allée faire une course chez sa mère, voisine de son habitation.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Caramiaux, commissaire de police, qui enquête.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Paiement du chiffre d'affaires au café des trois suisses, aujourd'hui vendredi 5 janvier, pour les lettres L à Z et le mardi 9 janvier pour les lettres A à K.

PUPILLES DE LA NATION. — Le paiement des primes trimestrielles aura lieu samedi 6 courant, de 9 heures à 10 heures au bureau du percepteur à la Mairie, rez-de-chaussée à droite.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Par arrêté préfectoral du 27 décembre, ont été nommés commissaires répartiteurs des Contributions directes pour l'année 1923 : MM. Faverot Albert, Deveugle Pierre, Cornille Pierre, Destombes Alphonse, Donckaert Alfred, Lepoutre Louis, Maertens Jules, Demarque Omer, Six Charles, De Meyer Alphonse.

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL. — Dans le courant du second trimestre 1922, 97 actes ont été enregistrés, se décomposant comme suit : 2 transcriptions de décès ; 29 mariages ; 1 divorce ; 3 reconnaissances d'enfants illégitimes ; 35 naissances vivantes ; 1 mort-né ; 26 décès.

Les causes de décès sont : rougeole, 1 ; tuberculose de l'appareil respiratoire, 1 ; autre tuberculose, 1 ; cancer, 3 ; méningite simple, 2 ; hémorragie et ramollissement du cerveau, 4 ; maladie du cœur, 1 ; bronchite aiguë, 1 ; pneumonie, 1 ; autre affection de l'appareil respiratoire, 1 ; affection de l'estomac, 1 ; diarrhée et entérite, 2 ; tumeurs non cancéreuses, 2 ; septicémie, 2 ; débilité congénitale, 2 ; sénilité, 1.

Dans le courant de l'année écoulée, 211 actes ont été enregistrés, soit 10 transcriptions : 64 mariages sur 100 publications ; 2 divorces ; 5 mort-nés ; 59 décès.

ETAT CIVIL. — *Publication.* — Charles Maertens, boucher, et Odile Vandenberghe, s. p.

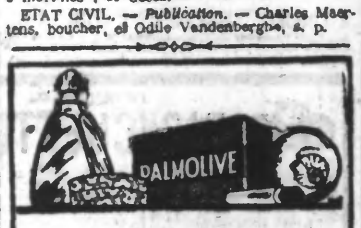

La toilette de la femme est un art qui possède ses secrets. Sur votre table de toilette, Madame, vous alignez flacons et boîtes, pâtes et fards....

Mettez au premier rang le savon Palmolive, à base d'huiles de palme et d'olive, absolument pur, il assurera le velouté de votre visage, sa fraîcheur et sa jeunesse.

PRIX : 2 Francs.

PALMOLIVE
SAVON DE TOILET

LILLE

Une agression dans un café de Lens

Les malfaiteurs ont été arrêtés à Lille

Nous avons dit que dans la nuit du 31 décembre, vers 23 heures, le sieur Mesmack Léon, couvreur, demeurant à Sallaumines, avait été assailli à l'estaminet "fichel", rue des Jardins à Lens, par trois Polonais qui lui dérobèrent son portefeuille renfermant une somme de 360 francs et prirent la fuite.

Accompagné d'une autre Polonais, nommé Lampassek Martin, qui connaissait les agresseurs, M. Mesmack se mit à leur recherche sans pouvoir les découvrir.

Jeudi matin, Lampassek se rendait à Lille, lorsqu'en descendant de la gare, il aperçut ses trois compatriotes, auteurs de l'agression. Il prévint aussitôt un agent et les trois comparses furent arrêtés et conduits au bureau de la Brigade Mobile.

Interrogé par M. Boissorie, commissaire, les trois Polonais déclarèrent se nommer Lorkowski Jean, 30 ans ; Wiotzka Antoni, 20 ans et Klotzka Dominique, 23 ans. Ils nièrent être les auteurs de l'agression. Confrontés avec Lampassek, celui-ci déclara formellement les reconnaître.

Ils ont été déférés au Parquet et M. Therme, juge d'instruction, les a fait placer sous mandat de dépôt en attendant leur transfert à Béthune.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du 3 janvier

DELIT DE CHASSE. — 25 fr. d'amende à Jérémie Adon, 31 ans, cantonnier, au service de la Compagnie du Nord, pour avoir tiré un lièvre sur une propriété appartenant à M. Dewailly, de Loos, qui obtient du fait de cette infraction, 25 fr. de dommages-intérêts.

FRAUDE EN DOUANE. — 3 jours de prison et 500 fr. à la femme Delsegher Emma, née Cukaert, âgée de 32 ans, rue du Pile, à Halluin, pour contrebande au poste d'Halluin (route), de 3 kilos 600 de pièces de vélos.

REBELLION AUX DOUANIERS. — Maurice Derbraux, 28 ans, a été surpris au poste d'Houplines (route), porteur de 125 grammes de tabac et de quelque 40 allumettes. Au moment de la visite réglementaire, Derbraux s'est rebellé et son geste malheureux lui coûte deux amendes de 500 fr. et 3 jours d'emprisonnement mitigés par la loi de sursis, en ce qui concerne l'emprisonnement seulement.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ORCHIES

Le feu détruit un baraquement

Le baraquement servant d'habitation aux époux Caignez-Balleur, et installé route de Gand, camp à proximité de la barrière Boëz, a été la proie des flammes, hier jeudi, vers midi.

La famille était attablée pour le repas lorsqu'un passant vint la prévenir que le feu était à la baraque et, quand vingt minutes plus tard, les pompiers d'Orchies arrivèrent, ils ne trouvèrent plus qu'un tas de cendres. Le baraquement et tout le mobilier qu'il contenait étaient complètement détruits. Le feu a été communiqué par le tuyau de poêle en tôle servant de cheminée. Ce baraquement est heureusement isolé. On frémit à la pensée du désastre qui résulterait d'un pareil sinistre survenant à la Cité du Lapin où de nombreux baraquements en bois sont tassés les uns sur les autres, et où aucune mesure de préservation n'a été prise en vue de combattre les ravages d'un incendie toujours possible. On blâme ouvertement l'Administration des Régions libérées de n'avoir pas fait des cheminées en briques.

UN COUP DE CHOPE. — Achille Palin, 49 ans, maréchal-ferrant, demeurant rue de la Poterne, se trouvait vers 1 heure du matin à l'estaminet tenu sur la Grand'Place par Mme veuve Cardon et parlait de la guerre avec quelques compagnons. A ce sujet, une discussion éclata entre lui et un consommateur, Lucien Carlier, couvreur, 24 ans, demeurant route de Douai.

A un moment donné, Carlier s'empara d'une chope vide et en assena un coup violent sur la tête du forgeron qui s'affaissa évanoui. Revenu à lui, Palin fut reconduit à son domicile, où le docteur Lamontrette lui prodigua ses soins.

Carlier sera à répondre de son geste de brute devant le tribunal correctionnel.

CAMBRAI

ARRESTATION D'UN SABOTEUR

De concert avec la sûreté cambrésienne, la brigade mobile a procédé mercredi soir à l'arrestation du sieur Maurice Vaillant, âgé de 26 ans, ex-cheminot inculpé, paraît-il, de sabotage sur la voie ferrée.

Sur mandat du juge d'instruction, Vaillant a été écroué à la maison d'arrêt.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

Auto contre voiture

Mercredi 3 janvier, vers 7 heures du soir, rue de Valenciennes prolongée avant le passage à niveau du chemin de fer du Cambrésis, une camionnette venant dans la direction de Caudry, conduite par le chauffeur Couturier, de la Maison Labez (apprêts) à Caudry, s'est jeté sur la voiture de M. Sylleranque, cultivateur à Bévillers, qui se trouvait arrêtée à cet endroit.

Le choc fut des plus violent, bien que l'auto marchât à une allure modérée. Le cheval fut culbuté, les brancards de la voiture cassés et les cinq personnes qui se trouvaient dans le véhicule et qui venaient d'assister à une cérémonie funèbre à Caudry furent projetées violemment sur la chaussée.

Par un hasard miraculeux elles ne reçurent que des contusions sans gravité. Quant à l'automobile, elle avait subi des avaries assez sérieuses.

De l'enquête ouverte par M. Lespinasse, commissaire de police et le brigadier Delattre, il résulte que c'est en voulant doubler un autre véhicule que le chauffeur de l'auto est venu se jeter sur la voiture qu'il n'avait pas aperçue.

AVESNES

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Hier 4 janvier, vers 11 h., à l'intersection de l'Avenue Vauban et du Pont-Rouge, l'automobile de M. Applaincourt Léon, en service de M. Bouret, négociant à Fourmies, est entré en collision avec la voiture conduite par M. Ansiaux Ernest à Etrœungt.

Les freins de la voiture automobile ne fonctionnant qu'imparfaitement, le chauffeur ne put rester maître de sa direction. Au cours du choc, la voiture de M. Ansiaux fut détériorée assez fortement et les personnes légèrement contusionnées.

La qualité du pain varie, celle du "Quaker Oats" jamais.
Faites-en votre profit et mettez un peu plus de Quaker Oats dans le potage.

Chez tous les Épiciers et Crémiers
Gros : 15, rue Auber, Paris

Quaker Oats

Jeux & Education Physique

LUTTE ET BOXE

Une belle séance à Lille

Dimanche 7 janvier, à 16 heures, le Palais-Rameau sera le théâtre d'une belle manifestation sportive. On a dit beaucoup de bien de la partie « boxe » du programme, et c'est justice. Voyons aujourd'hui la partie « lutte » qui intéresse beaucoup plus qu'on se l'imagine généralement les sportifs épris de sport sincère. Car c'est bien ce qui plaît ici dans la tentative de rénovation du moment.

Quoi qu'on en dise, le public est souvent bon juge. Lorsqu'il admira, il y a quelques semaines dans cette même salle du Palais-Rameau, le combat Vanco-Dorian, il n'y eut qu'une seule voix pour louanger les organisateurs d'avoir mis sur pied, en l'absence forcée de Louis Lemaire, un match si intéressant.

Dimanche prochain, deux athlètes de premier plan : Giuseppe Massetti 105 kilos, champion d'Italie, et le champion français Berthod, 100 kilos vont se livrer bataille en face de ce même public connaisseur. Massetti compte, entr'autres victoires retentissantes une victoire sur Louis Lemaire en 3 h. 55' et une victoire sur Jens Peterson. Cette référence est suffisante, n'est-il pas vrai, pour donner une idée de la valeur de l'homme. Berthod, lui, est l'entraîneur de Roth. Or, Roth est champion du monde. On ne peut aller à meilleure école. Arrêtons-là les considérations sur cette rencontre qui se présente d'elle-même assez éloquemment.

Nous dirons demain quelques mots sur les 5 combats de boxe que nous avons déjà présenté sommairement. Rappelons, pour terminer que l'on peut s'adresser à M. Victor Gallisarde, Laiterie de Lambersart, pour renseignements et location.

:: LA VIE OUVRIERE ::

A TOURCOING DANS LE TEXTILE

Samedi 6 janvier, à 5 h. 30, réunion générale obligatoire des repéseurs de laines brutes local habituel, 29, rue de Tournai. Ordre du jour : compte-rendu de l'année 1922.

Bulletin Economique

PARIS, 3 (Halles Centrales). — *Viandes.* — Bœufs quartier derrière, 2.50 à 5.00 ; quartier devant, 1 à 2.40 ; aloyau, 3 à 8.50 ; cuisses, 2.20 à 4.20 ; veau extra manque, 1re qualité, 8.30 à 10 ; 2e qualité, 6.50 à 8.20 ; 3e qualité, 3.50 à 6.40 ; moutons manque, 1re qualité, 7.50 à 10.00 ; 2e qualité, 5.50 à 7.40 ; 3e qualité, 3.50 à 6.40 ; gigots 6.50 à 13.00 ; carrés parés, 5 à 13.00 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, 6.30 à 7.00 ; 2e qualité, 5 à 6.20 ; filets, 6 à 8.20 ; jambon, 6 à 8.50.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 14.00 ; Bretagne, 13.40 ; Charente et Poitou, 14.20 ; Touraine 14.00 ; divers, 13.50 ; Marchands Normandie, 12.50 Bretagne 12.00 ; Centre, 11.60 ; divers, 11.80.

Œufs — Normandie extra, 610, choix, 530 ; Bretagne choix, 580 ; ordinaire, 400 ; Touraine, choix, 610 ; ordinaire, 550 ; Poitou, choix, 620 ; Auvergne, 540 ; Midi, choix, 580 ; ordinaire, 540.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 7.50 ; autres catégories, 7.25 ; pigeons morts petits, 3.50 gros, 6.00 ; lapins vivants, 5.00 ; poulets morts de Bresse 13.50 ; ordinaires, 11.50 ; pintades mortes, 12.25 ; canards rouennais, 16 à 20.00 ; nantais, 15 à 19.00 ; fermes, 8 à 14.00.

PARIS, 3 (Bourse du Commerce). — *Sucres.* — Disponibles : cours officiel, 193, 193.50 ; cours commercial : courant, 193 ; prochain, 192.50 (a.), 193.50 (vend.) ; mars-avril, 193 (ach.), 194 (vend.) ; 4 de mars, 194.50. Tendance ferme.

LA VILLETTE, 4. — *Marché aux bestiaux.* — (Prix au kilo net). — Bœufs, 5.00, 4.20, 3.40 ; vaches, 4.70, 3.90, 3.20 ; taureaux, 4.30, 3.90, 3.60 ; veaux, 9.30, 7.80, 5.60 ; moutons, 10.50, 8.30, 7.30 ; porcs, 8.14, 8.00, 7.58.

LE HAVRE, 3. — *Cafés.* — Courant, 214 ; février, 210.25 ; mars, 205.50 ; avril, 201.50 ; mai, 197.25 ; juin, 195.25 ; juillet, 190.50 ; août, 188.25 ; septembre, 183.25 ; octobre, 180.25 ; novembre, 177.25 ; décembre, 175.

MARCHES DE LA REGION

VALENCIENNES, 3. — Beurre, 15.00 le kilo ; œufs du pays, 10.20 la douzaine ; œufs frais de calsse, 7.50 ; œufs de conserve, 6.00 ; fromage blanc, 1.50 à 2.00 le kilo ; Gruyère, 10 à 11.00 ; Hollande, 6 à 8.00 ; Maroilles, 7 à 8.00 pièce ; camembert, 1.00 à 1.75 ; pommes de terre, 0.25 à 0.30 le kilo ; pommes de terre saucisses, 0.40 ; oignons, 0.50 à 0.75 ; navets, 0.40 à 0.50 ; poireaux 0.25 à 0.75 la botte ; choux verts et rouges, 0.30 à 0.75 ; ail, 2.00 à 2.50 le kilo ; haricots, 1.00 la pinte ; poires, 0.50 à 2.00 le kilo ; pommes, 0.30 à 1.00 ; épinards, 2.00 à 2.25 ; endives, scaroles et laitues 0.30 à 1.00 pièce ; chicorée de Bruxelles 1.50 à 2.50 le kilo ; cresson, 0.50 à 0.60 la botte ; céleri, 0.50 le pied ; choux de Bruxelles, 2.00 à 2.50 le kilo ; salsifis, 1.25 la botte.

MERVILLE, 3. — Beurre, 7.50 à 7.75 le demi-kilo ; œufs 15 à 16.00 les 26 ; poulets, 25 à 32.00 la paire ; poules, 20 à 24.00 la paire.

MAUBEUGE, 3. — Beurre, 4.00 la pièce ; fromage blanc, 0.75 la pinte ; Maroilles, 7.00 ; camembert, 2.25 ; boulettes, 1.10 à 1.50 ; œufs, 0.70 à 0.75 ; pommes de terre, 0.30 à 0.50 le kilo ; endives, 0.75 à 1.00 ; scaroles, 0.75 ; oignons, 1.00 le kilo ; chicons, 1.25 la livre ; poireaux, 0.60 la botte ; navets, 0.50 ; carottes, 0.30 le kilo ; céleri, 1.00 le pied ; choux blancs, 1.00 à 1.25 ; choux-fleurs, 2.50 ; choux rouges, 1.25 ; choux de Bruxelles, 2.25 le kilo ; mâche, 0.50 la portion ; épinards, 2.00.

Foire du 3 janvier. — Il a été amené, à la foire, 9 vaches 42 cochons, 11 chevaux, 5 ânes.

LA SITUATION AGRICOLE

NORD — Steenvoorde, 2. — Il a plu presque tous les jours de la semaine dernière, ce qui n'a guère permis de travailler dans les champs. Un peu de gelée serait désirable et faciliterait les charrois de fumier. Les blés semés lèvent très régulièrement. La température ayant toujours favorisé la germination, la levée semble même trop drue.

PAS-DE-CALAIS. — Carvin, 2. — Les semailles de blé se continuent par un temps favorable. On peut souhaiter à présent une température plus hivernale, car le temps est doux. La culture est occupée en majeure partie au travail des ensemencements.

Cote de la laine à Roubaix

ROUBAIX, 4. — On a coté, en Bourse, hier matin : janvier, 29.50 a. ; février, 29.50 a. ; mars, 29.50 a. ; avril, 29.25 ; mai, 29 ; juin, 28 ; juillet, 28 ; août, 28 ; septembre, 28.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : néant.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 4. — Clôture. — Tendance soutenue, ventes, 3.150 balles. — Janvier, 470 ; février, 469 ; mars, 463 ; avril, 456 ; mai, 455 ; juin, 453 ; juillet, 448 ; août, 444 ; septembre, 435 ; octobre, 417 ; novembre, 411 ; décembre, 409.

NEW-YORK, 4. — Clôture. — Janvier, 2646 ; mars, 2662 ; mai, 2671 ; juillet, 2644.

LIVERPOOL, 4. — Clôture. — Janvier, 1445 ; mars, 1449 ; mai, 1427 ; juillet, 1407 ; octobre, 1327.

Chronique des Pilules Pink

Il y a quelques mois, nous avons relaté, d'après un journal de Lyon, la remarquable guérison par les Pilules Pink d'un jeune Lyonnais, M. Louis Rusand. Aujourd'hui, c'est la maman de ce jeune homme, Mme Rusand, 26, rue Vieille-Monnaie, à Lyon, qui nous fait part des heureux résultats qu'elle a, elle aussi, obtenus avec les Pilules Pink :

Depuis très longtemps — nous écrit Mme Rusand — j'étais en très mauvais état de santé. J'avais de violentes migraines, des maux d'estomac, des points de côté, des névralgies. Tous les remèdes que j'avais pris ne m'avaient rien fait. J'eus alors recours aux Pilules Pink, dont j'avais pu apprécier les bons effets. Et je dois dire que les Pilules Pink m'ont remarquablement réussi à moi également. Depuis que j'en ai suivi le traitement, ma santé est très bonne. Mes maux d'estomac et mes maux de tête ont disparu. Je suis heureuse de vous faire part du bien que m'ont fait les Pilules Pink.

Mme Rusand
Cl. Cavaroc).

Quelque bonne que soit sa constitution, une femme n'en est pas moins exposée aux faiblesses inhérentes à la nature de la femme. L'appauvrissement du sang, l'affaiblissement du système nerveux, provoquent en elle des troubles qui, s'ils ne sont pas combattus à temps, peuvent entraîner de graves conséquences. C'est pourquoi les Pilules Pink sont si précieuses pour les femmes. Elles reconstituent, en effet, très rapidement la richesse du sang et les forces nerveuses. Elles sont, du reste, à juste titre, particulièrement appréciées pour leur puissante efficacité contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge.

Toutes Phcies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

le kilo ; chicons, 1.25 la livre ; poireaux, 0.60 la botte ; navets, 0.50 ; carottes, 0.30 le kilo ; céleri, 1.00 le pied ; choux blancs, 1.00 à 1.25 ; choux-fleurs, 2.50 ; choux rouges, 1.25 ; choux de Bruxelles, 2.25 le kilo ; mâche, 0.50 la portion ; épinards, 2.00.

Foire du 3 janvier. — Il a été amené, à la foire, 9 vaches 42 cochons, 11 chevaux, 5 ânes.

LA SITUATION AGRICOLE

NORD — Steenvoorde, 2. — Il a plu presque tous les jours de la semaine dernière, ce qui n'a guère permis de travailler dans les champs. Un peu de gelée serait désirable et faciliterait les charrois de fumier. Les blés semés lèvent très régulièrement. La température ayant toujours favorisé la germination, la levée semble même trop